



Rapport d'activités

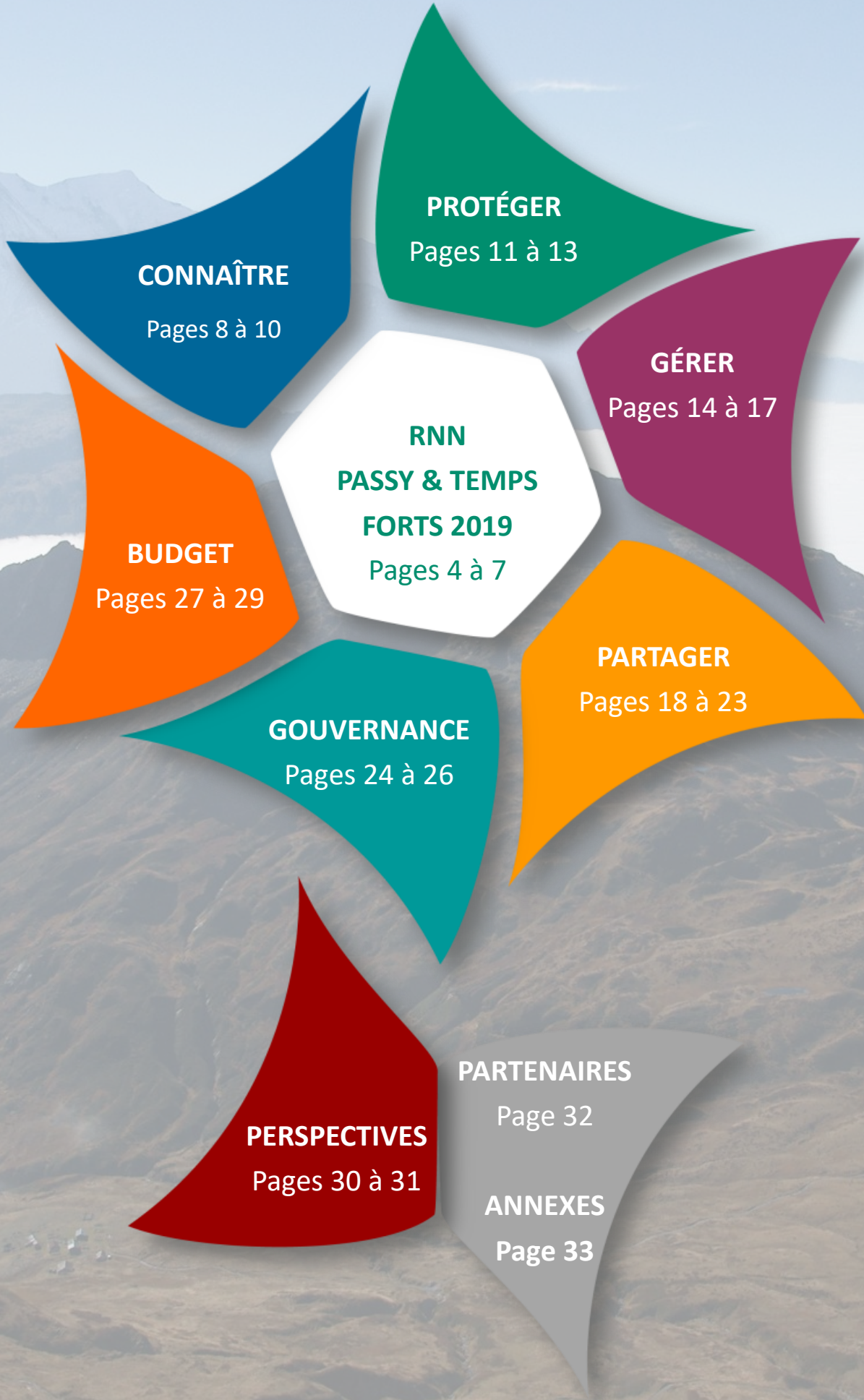
2019



Réserve Naturelle
PASSY



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



CONNAÎTRE

Pages 8 à 10

PROTÉGER

Pages 11 à 13

GÉRER

Pages 14 à 17

**RNN
PASSY & TEMPS
FORTS 2019**

Pages 4 à 7

BUDGET

Pages 27 à 29

PARTAGER

Pages 18 à 23

GOUVERNANCE

Pages 24 à 26

PARTENAIRES

Page 32

PERSPECTIVES

Pages 30 à 31

ANNEXES

Page 33

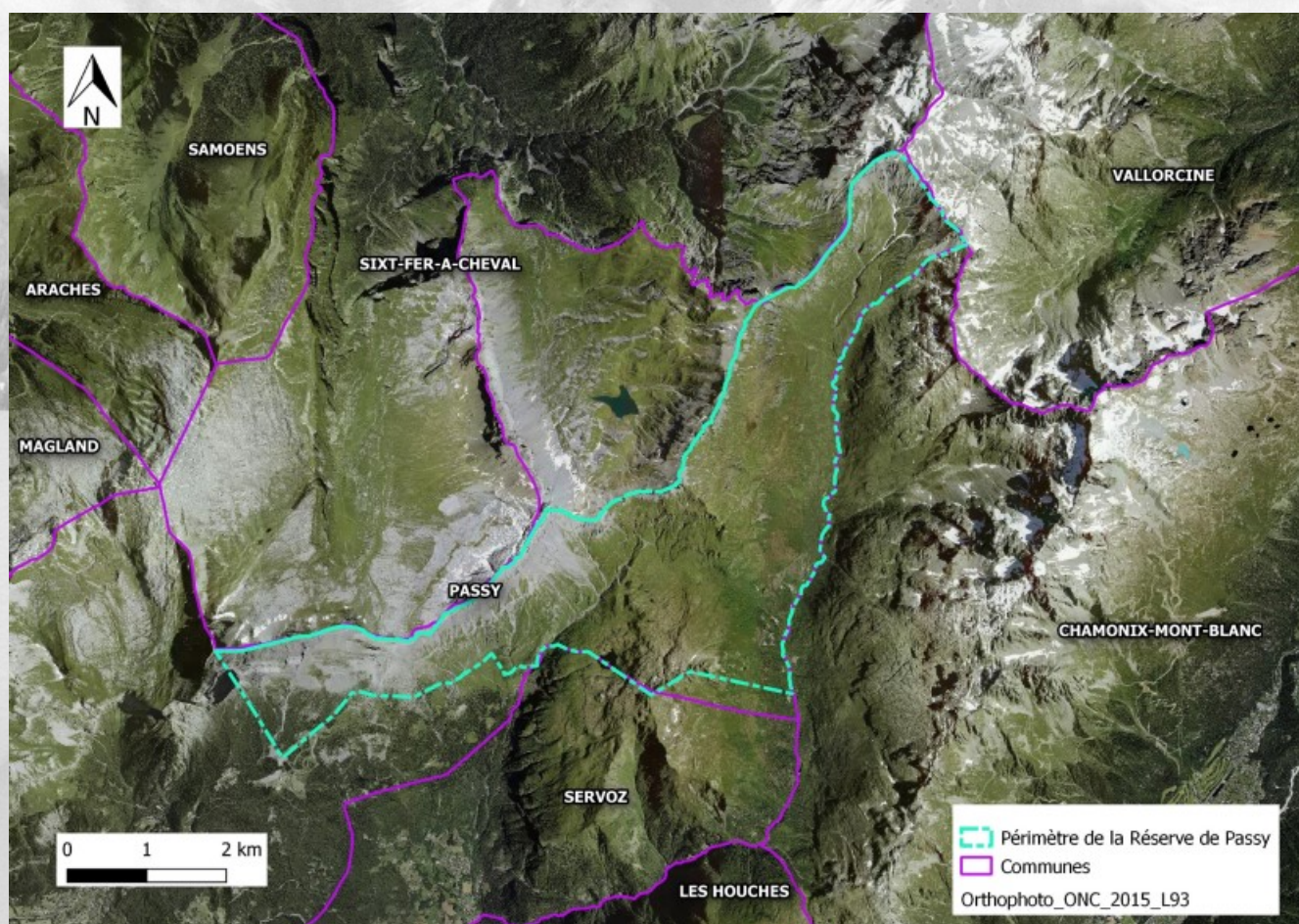


RÉSERVE NATURELLE DE PASSY

Des paysages grandioses ! Ses 1 720 hectares s'étalent au cœur d'un vaste ensemble d'espaces naturels protégés de 15 500 hectares. Véritable trait d'union entre massif cristallin et monde calcaire, cette terre de contrastes héberge une grande diversité de milieux et d'espèces : de la forêt aux pelouses alpines mais aussi lacs d'altitude et falaises.

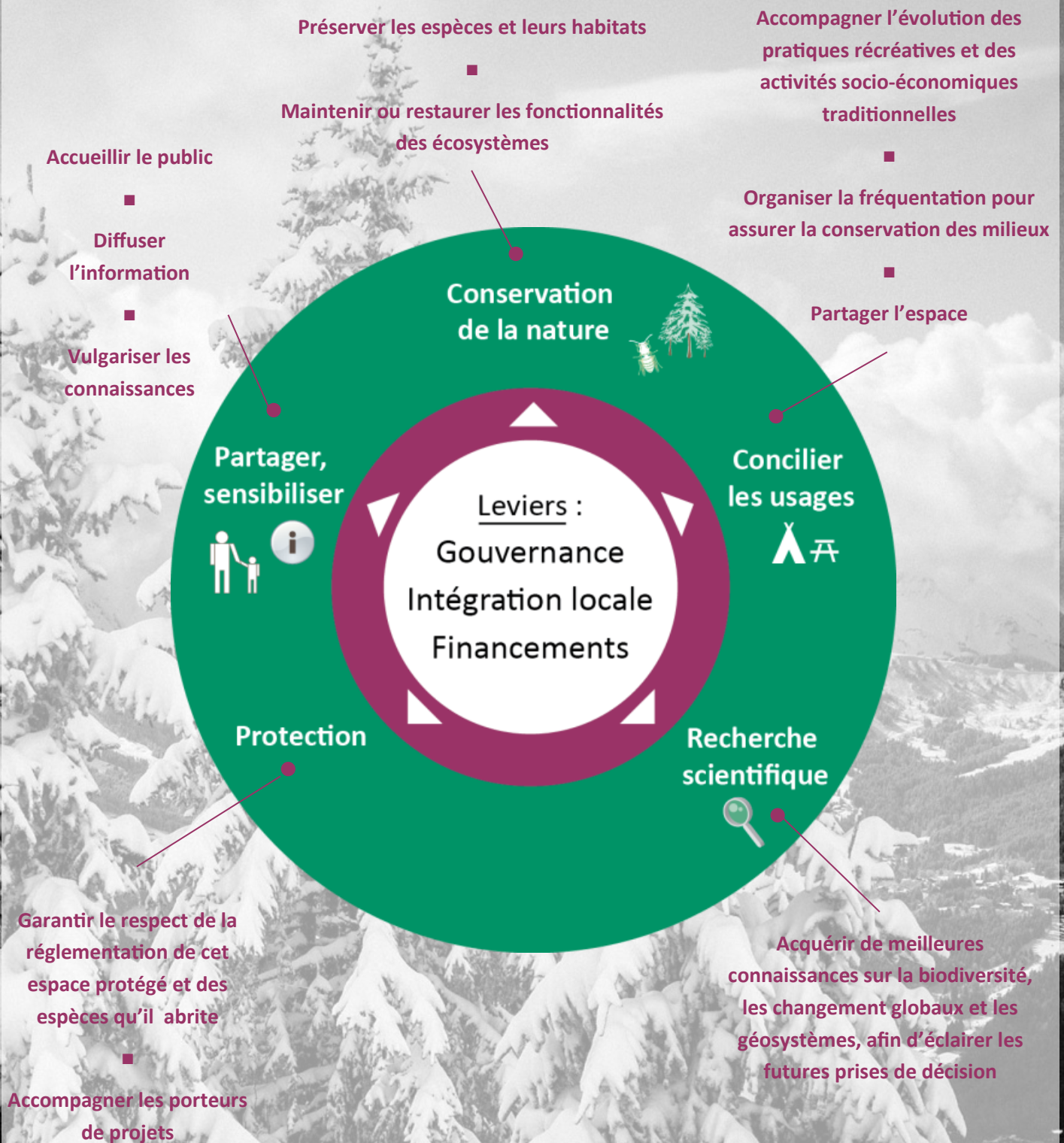
Situation géographique de la réserve naturelle de Passy

Crédit : CEN74—2019



Notre feuille de route

Crédit : CEN74—2019



TEMPS FORTS 2019

Une équipe en mouvement

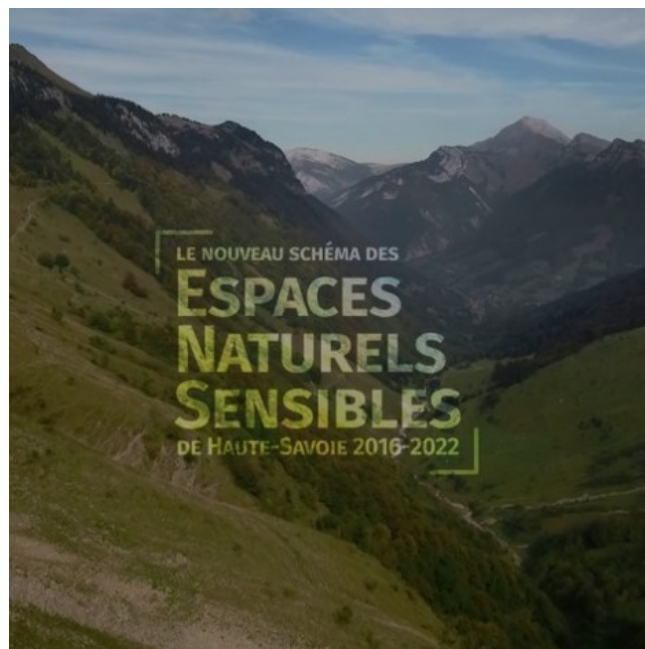
Suite au départ de Daniel Gerfaud-Valentin et Frank Horon ainsi que de Nadège David fin 2018, le service « Réserve Naturelle » s'est restructuré. Cécile Georget a intégré fin 2018 le CEN74 en tant que Responsable du Service et Emmanuelle Sana en septembre 2019 en tant que conservatrice de la réserve naturelle de Passy, aux côtés du garde-technicien et de l'animatrice nature.

La commune accueille la maison de la réserve naturelle dans le bâtiment central de Plaine-Joux. La Communauté de communes détache une animatrice nature à mi-temps auprès de l'équipe.

Signature du CTENS Pays du Mont-Blanc

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et le Département de la Haute-Savoie ont formalisé un ambitieux **contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles** en faveur de la biodiversité. Il associe 21 partenaires du territoire, dont le CEN74.

Plusieurs actions menées par la réserve naturelle bénéficient dorénavant d'un **fort soutien du Département de la Haute-Savoie**. La Communauté de Communes anime cette démarche.



L'ère du numérique

L'année 2019 marque le lancement du projet européen Rando Nature, porté par le CEN74.

L'objectif est de développer une **plateforme web**, Rando.nature-haute-savoie.fr, pour permettre au public de **préparer son itinéraire** de randonnée et de **découvrir la faune, la flore ou le patrimoine de la réserve naturelle**.

Les deux réserves naturelles du Pays du Mont Blanc sont les sites pilotes pour ce projet et devraient intégrer 10 itinéraires au sein de ces espaces protégés dès 2020.



Le lac de Pormenaz, sujet d'étude du programme Plastilac

Si la **pollution aux micro-plastiques** du milieu marin est désormais démontrée, il n'en était pas de même pour les lacs d'altitude. D'où cette étude, qui conjugue d'ailleurs les compétences de chercheurs locaux impliqués dans le réseau "lacs sentinelles" (Université de Savoie), de chercheurs spécialisés dans l'analyse et la quantification des micro-plastiques (Université Paris Créteil) et les membres d'une ONG (Aqualti) spécialisée dans la recherche de micro-plastiques en Arctique.



Le refuge de Moède-Anterne tourné vers le durable

Le gérant cherche une solution de remplacement à son groupe électrogène, afin de **fournir de l'électricité de façon suffisante pour l'exploitation du refuge, mais aussi de manière durable.**

Pendant la saison estivale, une pile à combustibles a été testée. Ce dispositif, qui fonctionne selon la réaction inverse de l'électrolyse, n'émet que de la chaleur et de la vapeur d'eau ! Mais les besoins n'ont pu être couverts, la piste solaire est envisagée.



Plus de peur que de mal

Trois accidents impliquant des véhicules tout-terrain ont eu lieu en 2019 dans la réserve naturelle, sur la piste 4x4 de Moède-Anterne.

Heureusement, tous s'achèvent sans dommages corporel mais tous ont nécessité une intervention pour évacuer le véhicule accidenté et les personnes à bord.

Pour rappel, la circulation est interdite sur la piste 4x4, sauf autorisation préfectorale spécifique. L'entretien de cette piste est assuré par la Commune de Passy.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études scientifiques sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance car mieux connaître permet de mieux protéger.





Suivi Temporel des Oiseaux de Montagne (STOM)

Ce suivi, dont l'objectif est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des abondances des différentes espèces d'oiseaux communes nicheuses n'a pas pu être mis en œuvre cette année du fait de conditions météorologiques capricieuses.

Suivi de l'évolution des tendances des effectifs du Tétraste-lyre

Ce suivi s'inscrit dans un programme de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM). Il évalue l'évolution de la population de mâles chanteurs de l'espèce à l'échelle des réserves naturelles de Haute-Savoie. La Réserve naturelle de Passy comprend trois secteurs tirés au sort aléatoirement par l'OGM. Seuls deux de ces secteurs ont pu être prospectés en 2019, en raison du risque avalancheux. Les résultats ainsi obtenus le 15 mai, à savoir 6 coqs, participent à donner une tendance des effectifs sur le long terme.

Mâle de Tétraste-lyre
Crédit : CEN74



Laouchet de Pormenaz
Crédit : CEN74

Suivi photographique du laouchet de Pormenaz

Des photographies sont prises tous les 2 ans afin de suivre l'évolution ou la progression de la formation à *Sparganium minimum*.

L'objectif est d'étudier la dynamique d'atterrissement de ce petit lac d'altitude, en suivant son taux de recouvrement.

Renforcement de la veille sanitaire et suivi des effectifs de Bouquetins

La veille sanitaire a été renforcée sur la réserve naturelle de Passy.

Le service scientifique a élaboré, en partenariat avec un vétérinaire de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), une fiche sanitaire détaillée à compléter si un individu « suspect » est rencontré.

Depuis 2015, les noyaux de populations connus dans la réserve naturelle sont suivis afin d'estimer la tendance d'évolution des effectifs. Ce suivi repose sur la méthode de l'indice d'abondance pédestre (IPS).

L'itinéraire est en zone de présence connue de l'espèce : entre les Ayères et le Col d'Anterne. Il doit être parcouru en 3 h maximum à compter du lever du soleil et doit être répété 3 fois minimum pour que les données soient exploitables. L'interprétation des résultats obtenus se fait uniquement en termes de tendances et s'exprime sous forme d'augmentation, stabilité ou baisse des effectifs. Deux répétitions ont pu être réalisées les 4 et 16 juillet, qui ont permis à chaque fois l'observation de 2 à 9 individus. La population semble rester stable.



Le Lac de Pormenaz, un lac sentinelle

Depuis 1992, le programme "Lacs sentinelles" vise à suivre l'évolution physico-chimique et trophique de lacs d'altitude à l'échelle des Alpes. Les cinq lacs suivis en Haute-Savoie, dont celui de Pormenaz, sont situés en réserves naturelles. Les paramètres fondamentaux ont pu être mesurés le jour du suivi : transparence de l'eau, profils de sonde et mesure haute fréquence de la température en surface et au fond du lac.

Les résultats détaillés du programme sont disponibles dans un rapport annuel consultable en ligne : www.lacs-sentinelles.org/fr/rapports-annuels-observatoire

Cette année, **deux autres études ont été couplées à ce suivi annuel** :

- Le programme de recherche **Plastilac**, porté par Frédéric Gilet - Aqualti et David Gateuille – LCME, Université Savoie Mont-Blanc.

L'objectif est de mesurer la pollution aux micro-

plastiques des lacs d'altitude. Pour cela, le dispositif déployé comprenait un filet de 300 microns monté sur une embarcation (le «mantamaran») qui a parcouru le lac pendant 30 minutes afin de filtrer 200 m³ d'eau. Des filets étaient également installés aux affluents et exutoires du lac et des plongeurs ont prélevé des sédiments au fond du lac. Enfin, des mesures avec une jauge *owen* ont permis de collecter les retombées atmosphériques pendant un mois autour du lac.

L'équipe de chercheurs poursuit sa recherche de financements afin de pouvoir analyser tous les échantillons obtenus. En 2019, seuls les prélèvements dans l'eau sont en cours d'analyse (au Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains- LEESU de Créteil).

Les résultats, attendus en 2020, n'attesteront pas l'origine des microplastiques mais le nombre de particules et le type de plastiques présents dans le milieu.

Carottage sédimentaire en cours de préparation pour son transfert
Crédit : CEN74



- L'autre programme mis en œuvre par David Etienne – CARRETEL- Université Savoie Mont-Blanc, repose sur les **archives sédimentaires**. Il vise à définir l'état écologique des lacs d'altitude par approche paléolimnologique. A cette occasion, des carottages courts (moins de 2 m de sédiment) ont été réalisés. Les résultats sont également attendus courant 2020.

PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les conservatrices et les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermenté.e.s et plac.e.s sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (ONCFS, AFB, ONF, Gendarmerie...).



Focus - Porter à connaissance sur le terrain

Chaque sortie de surveillance est l'occasion de transmettre aux visiteurs des informations sur le patrimoine de la réserve naturelle et sa réglementation. La compréhension des règles est indispensable à leur appropriation par le plus grand nombre.

Si l'affluence estivale impose une surveillance renforcée, limitant les temps d'échanges avec le public, les périodes d'avant et arrière saison s'y prêtent parfaitement, pour le plaisir d'un public souvent local. Les personnes ainsi sensibilisées se comptent par centaines.



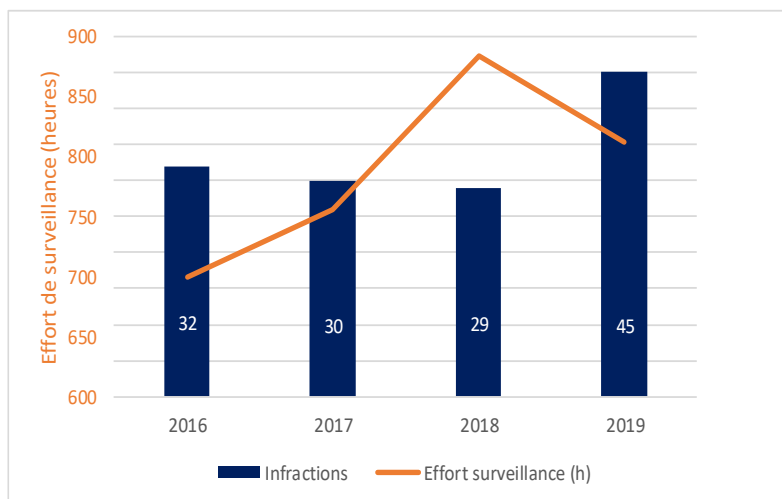
Surveillance & infractions

812 heures ont été allouées à la police et surveillance de cet espace protégé par l'équipe du CEN74.

45 infractions ont été relevées en 2019, toutes procédures confondues (constats simples, avertissements, timbres-amendes, procès-verbaux).

La majorité d'entre elles concernait la présence de chiens (tenus en laisse ou non) à l'intérieur du périmètre de la réserve ainsi que les activités de survol (principalement par drones ou parapentes).

Effort de surveillance et nombre d'infractions sur la période 2016-2019



Répartition en proportion des infractions constatées au sein de la réserve naturelle nationale de Passy en 2019 :

- Chiens : 39 %
- Survols : 34 %
- Feux : 18 %
- Autres : 9 %

Focus - Images par drones sur les réseaux sociaux

Compte-tenu de la publication de multiples vidéos et photographies réalisées par drones dans les réserves naturelles de Haute-Savoie sur les réseaux sociaux, un dispositif d'avertissement a été mis en place dès 2018 afin d'inciter les auteurs à retirer ces images.

Afin d'informer et de sensibiliser davantage de public, la réserve naturelle de Passy a souhaité renforcer l'utilisation des réseaux sociaux à des fins de partage de l'information réglementaire.

Ce sont ainsi plus de 3 000 personnes qui ont été touchées par ce message ! La démarche semble avoir été efficace puisque, d'après notre vigilance régulière sur les réseaux sociaux, aucune mise en ligne de vidéo avec du survol en infraction n'a été constatée fin 2019 !



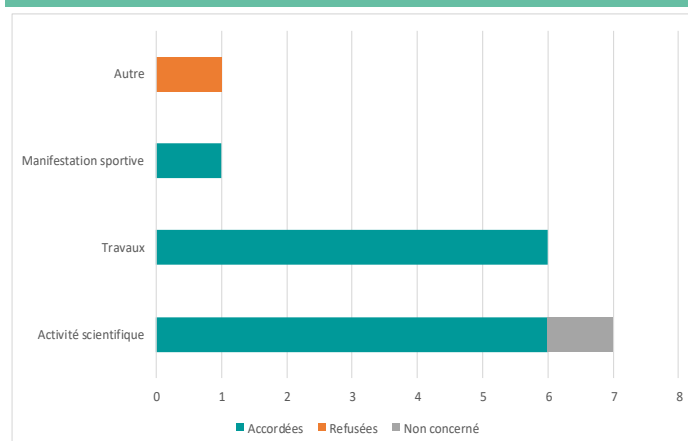
Demandes d'activités en réserve naturelle

Les activités en réserves naturelles nationales sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projet doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat après avis des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

15 demandes d'activités concernant la réserve naturelle de Passy ont été déposées en 2019 auprès des services de l'Etat. Parmi elles :

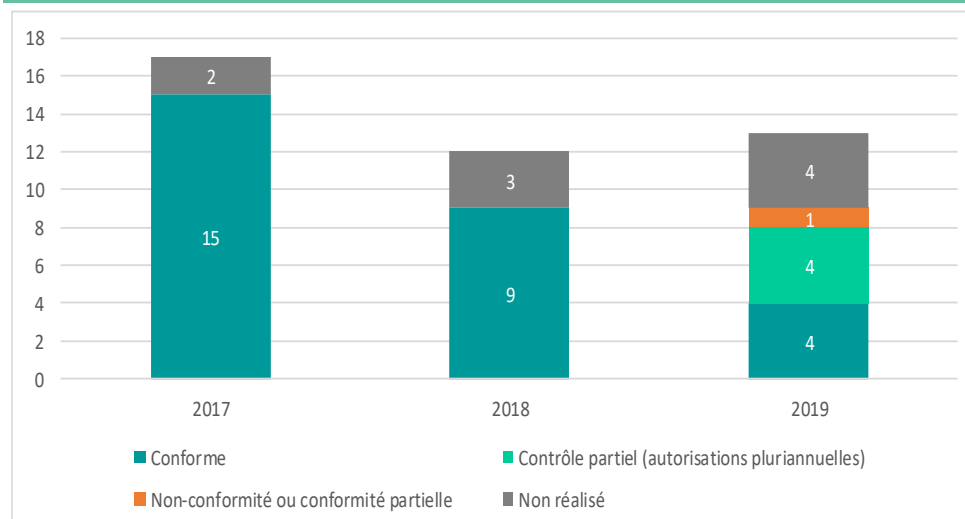
- 13 autorisations ont été délivrées dont 4 n'ont pas été réalisées ou ont été reportées ;
- 1 autorisation n'a pas fait l'objet de délivrance d'arrêté car le pétitionnaire était déjà autorisé au titre de sa mission d'intérêt publique ;
- 1 demande a été refusée.

Autorisations instruites en 2019, par type d'activité.



Contrôle de conformité des autorisations sur la période 2017-2019.

Crédit : CEN74



GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Protection d'urgence du sentier restauré du Col d'Anterne

La portion de sentier du GR5 qui chemine entre le refuge de Moède-Anterne et le Col d'Anterne a fait l'objet d'une restauration en octobre 2017, par la commune de Passy et le gestionnaire de la réserve naturelle. En effet, la fréquentation des randonneurs et le ruissellement des eaux de pluie avaient généré des problèmes de surcreusement ainsi que du tressage, c'est-à-dire une multiplication des itinéraires en parallèle du sentier balisé.

Or, l'édition du trail des Fiz 2019 qui s'est tenue le 29 juillet, avait, comme chaque année, prévu d'utiliser ce sentier. Cependant, les conditions météorologiques de pluies continues et fortes depuis la veille ont entraîné la destruction du sentier par le passage des coureurs, leur piétinement transformant ainsi l'assise du sentier en borbier.

parties fortement impactées, par leur mise en défens à l'aide de piquets et de 400 m de fil à parc à moutons. L'objectif étant, d'une part, de limiter l'élargissement de l'assise du sentier par les randonneurs qui auraient souhaité éviter les zones abimées et, d'autre part, endiguer le piétinement de la végétation.

Cette mise en défens a porté ses fruits puisqu'à l'issue de l'automne, l'état du sentier ne s'est pas dégradé plus qu'à l'issue de la compétition.

Mise en défens des parties les plus dégradées du sentier du Col d'Anterne

Crédit : CEN74



Sauvetage du sentier du Col d'Anterne

Crédit : CEN74



Evaluation du plan de gestion

En lien avec sa prise de poste, Emmanuelle Sana, conservatrice de la réserve naturelle, a débuté le travail d'évaluation du plan de gestion 2010-2019.

L'évaluation repose sur un travail technique ainsi que plusieurs étapes de concertation avec les acteurs locaux. Elle permet de re-questionner les objectifs à long terme de la réserve naturelle ainsi que les moyens nécessaires à déployer pour atteindre ces objectifs.

L'évaluation se déroulera essentiellement pendant l'année à venir.

Dès le lendemain de la course, une intervention d'urgence a été réalisée par le gestionnaire et l'équipe technique de la Commune pour tenter de sauver les

Fréquentation

La fréquentation humaine dans la réserve naturelle est évaluée grâce aux données enregistrées par trois écompteurs. Ces données n'ont pas l'ambition d'être exhaustives, pour de simples raisons techniques: elles visent uniquement à donner un ordre de grandeur annuel, comparable dans le temps. **La fréquentation hivernale n'est pas estimée, ni évaluée avec ces dispositifs.**

Ainsi, les données issues des 3 écompteurs sont enregistrées automatiquement à chaque passage puis relevées par les gardes de la réserve à l'aide d'une clé magnétique et de l'application Eco-Link sur smartphone. Ces dispositifs présentent l'intérêt, par rapport aux simples comptages manuels, de fonctionner en permanence, et donc de fournir une évaluation exhaustive des passages sur une période donnée. Ils présentent cependant plusieurs limites : ils ne précisent pas le sens du passage et ne comptabilisent pas tous les passages (notamment celui d'une personne qui enjamberait le dispositif), les passages de faune peuvent être comptabilisés et enfin, ils restent en place l'hiver mais ne génèrent pas d'enregistrement de données dès que la neige recouvre leurs dalles.



Les écompteurs de la Réserve de Passy présentent les caractéristiques suivantes :

- **L'écompteur Moëde-Anterne** est situé sur le GR de Pays "Tour du Pays du Mont-Blanc", itinéraire emprunté par le Tour des Fiz (itinérance de plusieurs jours mais aussi accessible à la journée). Ce sentier mène au Col d'Anterne et possède un fort dénivelé.
- **L'écompteur des Argentières** est situé sur un accès au lac de Pormenaz, sur des itinéraires de randonnées accessibles à la journée. C'est une des principales portes d'entrée de la réserve.
- **L'écompteur situé sur le raccourci de la piste** marque la fréquentation par les piétons de la partie basse de la réserve entre les Chalets d'Ayères et le refuge de Moëde-Anterne.

Bilan de la fréquentation en 2019

Les chiffres relevés font état de **18 934** passages aux Argentières, **16 165** passages à Moëde-Anterne et **5 281** passages au raccourci piste. L'année est marquée par un pic saisonnier au cœur de la saison estivale.

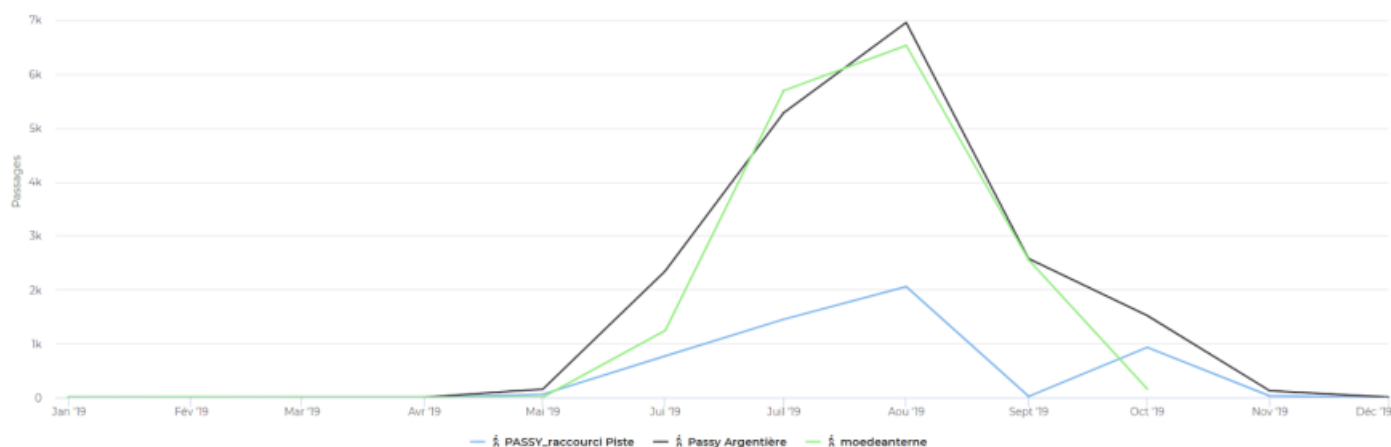
La saison commence dès les beaux jours au mois de mai, progresse régulièrement en juin puis s'amplifie pour atteindre rapidement le plateau maximal de fréquentation de juillet et août pour ensuite redescendre en septembre, octobre, novembre et ce, jusqu'aux premières neiges. L'année est marquée par une absence de données en septembre au raccourci piste, liée à sa dégradation puis son démontage.



Par rapport à 2018, on observe une légère diminution des passages au compteur de Moède-Anterne ainsi qu'une augmentation de 4,7 % au compteur des Argentières. L'augmentation de 105 % au raccourci piste indique que les personnes empruntant ce chemin sont plus de deux fois plus nombreuses. Si la fréquentation absolue reste basse, il semblerait que l'existence de ce raccourci soit de plus en plus remarquée par les usagers.

Nombre de passages comptabilisés par mois sur les trois écompteurs de la Réserve de Passy en 2019

Crédit : CEN74



On remarque dans le tableau ci-dessous, que les comptages de pointe ont tous diminué.

A Moède-Anterne cela s'explique par la météo du 28 juillet : là où habituellement le nombre de coureurs du Trail du Tour des Fiz s'additionne au nombre de randonneurs quotidiens, ce jour-là, les randonneurs hors compétition sont restés majoritairement à l'abri.

Cette tendance, vérifiée aux deux autres écompteurs, peut cependant également refléter une évolution de la fréquentation avec une fréquentation moins importante par jour mais plus régulière sur l'ensemble de la saison estivale, avec une saison qui se prolonge en septembre, octobre et même novembre.

Mise en perspective de la fréquentation 2019 de la Réserve naturelle de Passy avec l'année précédente

Crédit : CEN74

Site	Total	Moyenne	Comptage de pointe	Période de pointe
moedeanterne	16 165 ▼ -3,7%	58 ▲ 25,1%	870 ▼ -24,8%	dim. 28 juil. 2019
Passy Argentière	18 934 ▲ 4,7%	52 ▲ 4,7%	475 ▼ -61,6%	dim. 11 août 2019
PASSY_raccourci Piste	5 281 ▲ 105,3%	14 ▲ 105,3%	186 ▼ -26,5%	dim. 14 juil. 2019

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires.



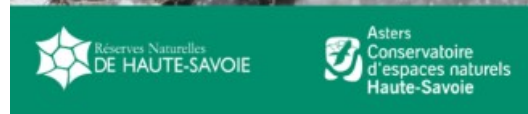
Des animations pour sensibiliser petits et grands au milieu montagnard, tout au long de l'année

C'est en partenariat que le CEN74 et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) font vivre et partager la Réserve naturelle de Passy, tout au long de l'année avec une attention particulière portée à chaque période de vacances scolaires.

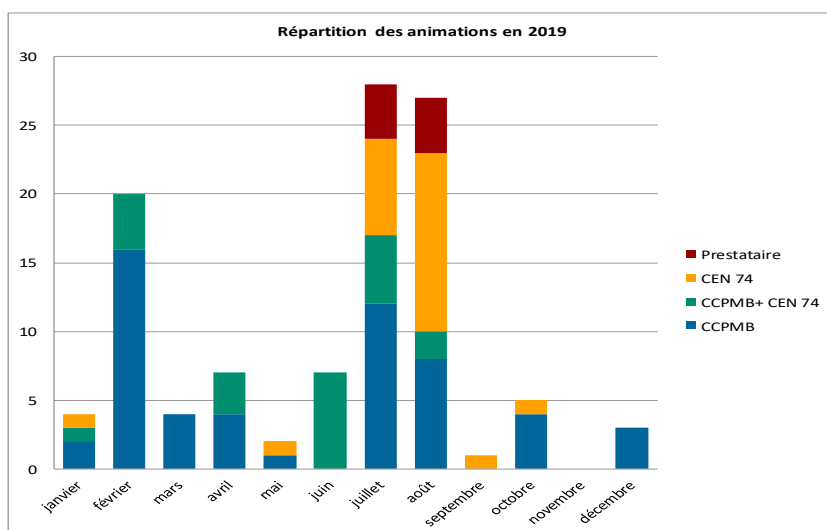
Un programme d'animations grand public est ainsi élaboré conjointement avec des activités dédiées au plus grand nombre. La sensibilisation à l'environnement montagnard est abordée sous toutes ses formes : de manière ludique, créative ou artistique avec des ateliers de travaux manuels à partir de matériaux recyclés, ou encore, de manière pratique, avec des sessions de terrain et observation à longue-vue ! Ce programme est diffusé par voie de presse, par l'intermédiaire du site internet du CEN74 ou via les réseaux sociaux. Un affichage local est également réalisé ainsi qu'une diffusion par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme.

Les animations se déroulent principalement en extérieur pendant l'été. La maison de la réserve naturelle est également utilisée, notamment à la Toussaint, à Noël et en hiver. Les refuges de Moède-Anterne, du Châtelet d'Ayères ou de Platé sont aussi mobilisés.

En 2019, ce sont ainsi **108 animations** qui ont été réalisées (sur les 133 programmées) pour un **public de 3423 personnes dont plus de 43 % étaient des enfants**. La moitié des animations ont été portés par l'animatrice nature de la CCPMB, qui y aura consacré un mi-temps annualisé, 20 % ont été réalisés en binôme CEN74-CCPMB et l'équipe CEN74 en aura assuré 23 %, les 7 % restants ayant été porté par des accompagnateurs en montagne locaux.



Animations nature en été à Passy
Crédit : CEN 74



La maison de la réserve naturelle, un outil adapté à l'éducation à l'environnement

C'est également en partenariat avec la Commune de Passy que le CEN74 accueille et sensibilise le grand public à l'environnement montagnard, au sein de la Maison de la Réserve naturelle.

Située à l'entrée de la réserve de Passy, dans la station de ski familiale de Plaine Joux, cette maison est mise à disposition par la Commune et gérée par le CEN.

Les horaires d'ouverture s'adaptent à l'activité locale : un accueil des visiteurs est assuré pendant chaque période de vacances scolaires ainsi que toutes les fins de semaine pendant l'hiver (janvier et février). De plus, l'accueil des groupes scolaires et périscolaires est assuré toute l'année sur réservation.

En 2019, **78 journées d'ouverture** ont permis d'accueillir et de sensibiliser en visites libres **3314 personnes dont 41 % d'enfants**, rendant ainsi compte du réel public familial fréquentant le site.

Une exposition permanente permet aux visiteurs de découvrir la réserve naturelle, ses milieux exceptionnels, sa faune et sa flore.

Une exposition temporaire a également été organisée pendant la saison d'été sur le thème "*Origines, la faune venue du froid*". Des photographies signées Daniel Rodrigues, avec une approche artistique, ont fait découvrir ces animaux dont les montagnes ont hérité de l'ère glaciaire. Elle a été déployée du 07 juillet au 29 août 2019.

En 2019, 3314 visiteurs libres ont ainsi été accueillis à la maison de la réserve naturelle et 3423 en animations soit un total de **6371 personnes sensibilisées par la réserve naturelle de Passy**.



NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE

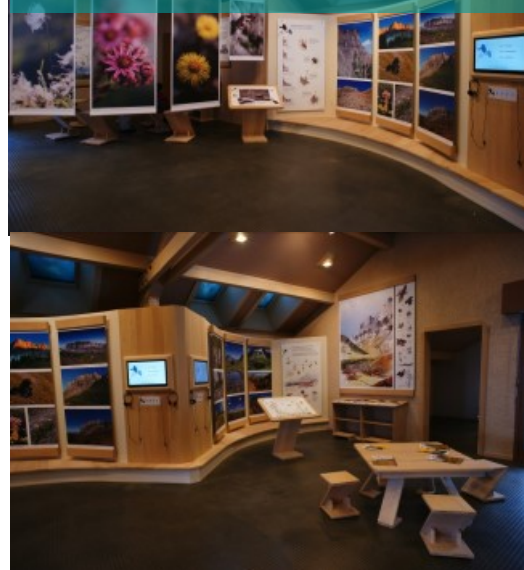
Origines *La faune venue du froid*

PAR DANIEL RODRIGUES. PHOTOGRAPHE NATURALISTE
DE LA VALLEE DE CHAMONIX



Exposition permanente de la Maison de la Réserve

Crédit : CEN 74



Animations hivernales à Passy

Crédit : CEN 74



Focus - Les soirées en refuge pour sensibiliser les visiteurs

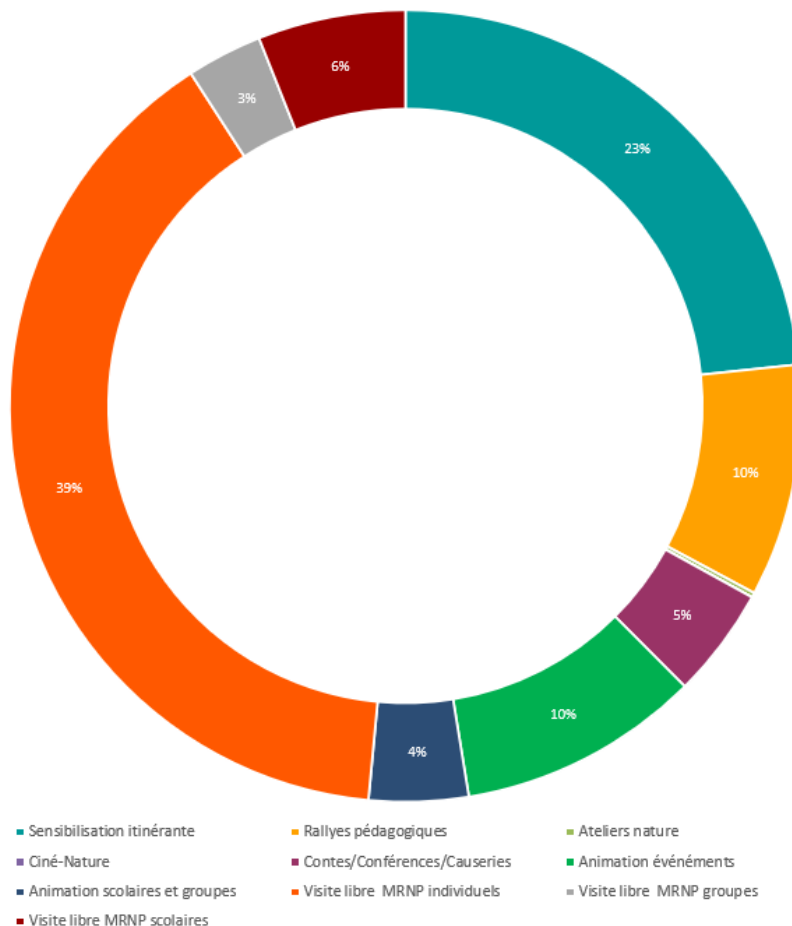
Tous les étés, dans le cadre du Contrat de Territoire **Espaces Naturels Sensibles** du Pays du Mont-Blanc, l'équipe d'animation de la réserve naturelle part à la rencontre des randonneurs qui font halte dans trois refuges de Passy : Moëde-Anterne, Platé et Châtelet d'Ayères.

Après un petit jeu qui stimule les appétits de connaissance de la nature, place est faite à une projection-débat. Les questions ne manquent pas de fuser et les échanges sont fructueux. 158 personnes au total ont participé dans la bonne humeur. Le thème de l'année tournait autour des Bouquetins et des Chamois. Qu'est-ce qui les différencie ? Quelles sont leurs adaptations spécifiques à la montagne ? Comment vivent-ils ? Autant de questions que les animatrices ont saisi pour expliquer les grands enjeux de demain face aux changements climatiques et au dérangement de la faune sauvage par l'anthropisation grandissante des espaces naturels.

Ces animations sont rendues possibles grâce au soutien du Département de la Haute-Savoie.



Répartition des 6371 personnes sensibilisées par type d'activité
Crédit: CEN 74



Communication dans la presse écrite régionale

7 articles de presse recensés pour l'année 2019 :

- 5 articles du Dauphiné Libéré portant tant sur un tournage d'un épisode de l'émission des "racines et des ailes" ou les soirées en refuge, ou encore les programmes d'animations.
- 2 articles du Messenger, l'un sur le thème des réserves naturelles en Haute-Savoie dont Passy et l'autre au sujet des animations de la maison de la réserve naturelle pour la période de Noël.

PASSY Plusieurs ateliers, jeux et sorties sont organisés durant les vacances scolaires

La Maison de la Réserve naturelle anime Plaine-Joux



Pour profiter de Plaine-Joux pendant les vacances. Photo Le DA, P.J.

Durant les vacances scolaires, la Maison de la Réserve naturelle de Passy propose plusieurs animations à Plaine-Joux.
Mardi, la journée était dédiée en deux. En matinée, les enfants et adultes ont pu découvrir "la montagne à portée de vue", soit l'observation à la longue-vue de la faune sauvage. L'après-midi, l'atelier "Heure des contes" a transmis toute la magie de l'hiver en montagne au travers de contes, dans les locaux de la Maison de la Réserve naturelle. Aurélie, animatrice, a su captiver petits et grands. Cette animation sera à nouveau proposée les mer-

credi 27 février et 6 mars de 13h à 15h ainsi que les vendredis 29 février et 8 mars de 11h à 13h.
Mieux faire connaître la montagne aux jeunes. Une "animation nature" sera organisée les jeudis 28 février et 7 mars de 14h à 16h. Vous pourrez essayer "le jeu du titane", un jeu de rôle revisité façon course d'orientation.
Enfin, de dimanche à jeudi, et jusqu'au 7 mars, le jeu de piste "Les animaux de la montagne en hiver" se tiendra de 10h à 17h. Le départ sera donné depuis la Maison de la Réserve naturelle. Ces animations permettent

aux jeunes locaux de mieux saisir leur environnement montagnard et d'apprécier le séjour des touristes.
La Réserve naturelle de Passy, ainsi que la Maison éponyme, sont gérées par Asters, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Asters a passé une convention avec la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) pour animer la maison de la Réserve naturelle de Plaine-Joux durant les vacances scolaires. Lucie, animatrice de la maison pour Asters est épaulée par Aurélie, animatrice de la CCPMB.

P.J.

PASSY

"Des Racines et des ailes" a tourné au lac Vert

Une équipe de France 3 est venue en Haute-Savoie lundi pour tourner le prochain numéro de l'émission qui sera consacré aux lacs d'altitude et à la pollution aux microplastiques atmosphériques.

Lundi 1^{er} juillet, une équipe de l'émission de France 3 "Des racines et des ailes" tournait au lac Vert. L'un des prochains épisodes sera en partie consacré à la recherche des microplastiques atmosphériques dans les lacs d'altitude. Gregory Toussaint, plongeur hydrobiologue, dont le frère Stéphane est vice-champion du monde d'apnée, est le "conducteur" de ce sujet. Il a prévu de faire le lien avec deux autres lacs emblématiques de Haute-Savoie : le lac de Moirans et le lac Vallon.



"Des racines et des ailes" ont tourné des images au lac Vert. Photo Marie Passy

Ce tournage avait plusieurs objectifs : faire découvrir le lac et ses richesses via des images sous-marines, réaliser des images en aigle et évoquer le thème du plastique dans le ca-

dre du projet Plustac. Le but était aussi de faire découvrir une série de projets scientifiques engagés par les chercheurs de l'Université Savoie Mont-Blanc (recherche de polluants atmosphériques de ces sédiments notamment). Le projet Plustac, porté par l'association Aquatit, a pour référent scientifique l'Université Savoie Mont-Blanc. Soutenu par le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Astères), il fait appel aux compétences des chercheurs de l'Université Paris Est Créteil et des plongeurs de l'équipe "La case", dont Gregory Toussaint et ses collègues, Stéphane Lopez et Florian Morneau. Plusieurs lacs alpins d'altitude "Lacs sentinelles" dont le lac d'Anzône, seront étudiés durant l'été 2019, avec des résultats attendus pour la fin de l'année. L'objectif de la mission est d'obtenir des informations sur l'éventuelle présence de microplastiques dans les zones éloignées des sources de pollution et de déterminer l'impact du transfert atmosphérique de ces polluants plus qu'un vent les mène d'altitude.
Nicolas Tisserand, ingénieur en sciences de l'eau, a pour ambition de coordonner les efforts de recherche et d'observation sur les lacs d'altitude à l'échelle alpine. L'objectif est d'améliorer la compréhension du fonctionnement et les menaces qui pèsent sur ces lacs, afin de mieux les préserver.
Gregory Toussaint soutient également pour le compte de l'association "Wild Water Watch".

Autres supports de communication

- Communication sur le **site du CEN74**, diffusant notamment les programmes d'activités nature de la réserve naturelle de Passy : www.cen-haute-savoie.org/reserve-naturelle/passy
- Relai des animations de la réserve par **l'Office de Tourisme de Passy**, sur leurs plaquettes d'animations ou sur leur site Internet : www.passy-mont-blanc.com/activites/terre/reserve-naturelle-de-passy
- Relai dans les **brochures et les affiches** en complément de la saisie sur Apidae

Réseaux sociaux

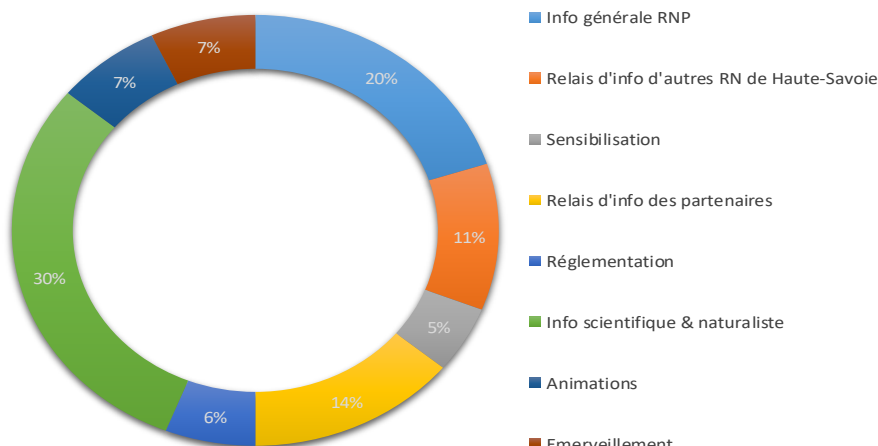


FACEBOOK / 1445 abonnés

81 publications - 55 265 vues

Objectif: communiquer autrement sur le réseau leader mondial en direction du public utilisateur, à savoir un public jeune (18-29 ans), majoritairement féminin.

La communication est thématique, à partir de l'actualité de la réserve naturelle.



Type de publications en proportion
Crédit : CEN 74



INSTAGRAM / 868 abonnés (+ 479)

Ouverture du compte le 11 septembre 2018.

Sur l'année, **45 publications** ont été effectuées générant **66 likes** en moyenne.

Objectif: toucher le public utilisateur de ce réseau, un public également jeune, mais selon une approche plus contemplatrice. Ainsi, les sujets abordés tels que la réglementation, les suivis scientifiques, le patrimoine naturel de la Réserve sont toujours abordés mais à partir d'une entrée plus sensible car photographique.

Focus - Les publications les plus populaires de 2019

5 février 2019 : ASTERS-CEN74 recherche des éco-volontaires

7 523 personnes touchées

16 juillet 2019 : installation d'une passerelle pour préserver la zone humide du lac d'Anterne

7 363 personnes touchées

Réserve naturelle nationale de Passy
Publié par Conservatoire D'espaces Naturels Asters · 16 juillet 2019 · 🌐

La passerelle récemment installée dans la réserve naturelle de Passy, invite les randonneurs à contourner la zone humide qui borde le lac d'Anterne. Cet équipement qui a vu le jour grâce à un partenariat avec la commune et l'Office de Tourisme de Passy et qui a été financé en partie grâce aux inscriptions des coureurs du trail des Fiz permet de préserver durablement et efficacement la zone humide !

7 363 Personnes touchées 1 459 Interactions [Booster la publication](#)

👍❤️👍 48 9 commentaires 16 partages

[J'aime](#) [Commenter](#) [Partager](#)

Les plus pertinents

Commenter en tant que Réserve naturelle nationale de Passy

Jerome Grenier
C est un endroit magnifique, continuez de le préserver pour que nous continuions à en profiter...
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 ans

Audrenne Henke
Bravo mais vous allez en faire d autres? Car elle me paraît bien petite ...
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 1 ans

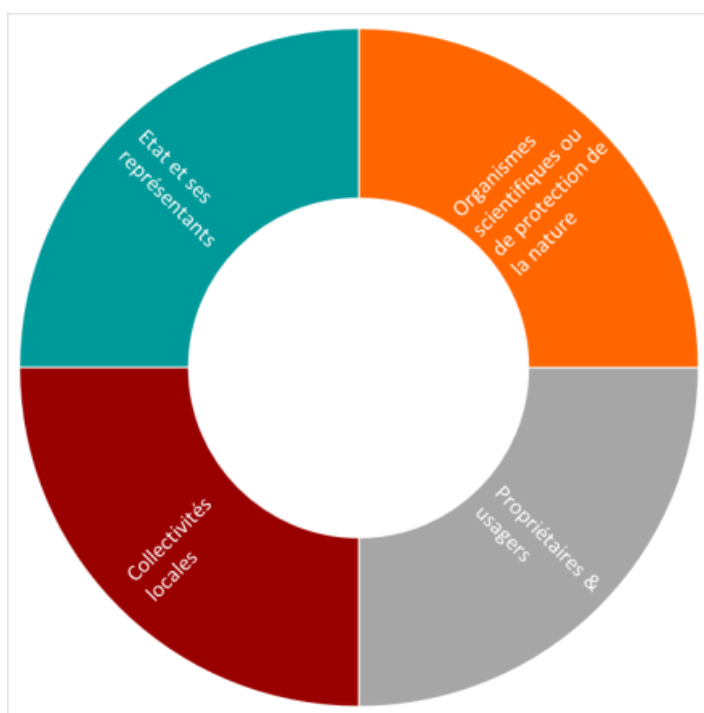
Claude Emery
Magnifique endroit bravo pour la préservation des lieux 🙌
Répondre · Envoyer un message · 1 ans

GOVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'émettre un avis auprès des services de l'Etat sur les demandes d'activités en réserve naturelle (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Le CEN74 en assure le secrétariat.

Comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

Il est présidé par JM. Dorioz. Le CEN74 en assure le secrétariat.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de nombreux échanges techniques informels et de deux groupes de travail (alpages et glaciers) en 2019.



L'équipe de la réserve naturelle

En 2019, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Emmanuelle Sana, conservatrice
- Julien Heuret, garde-technicien
- Lucie Rousselot, responsable de l'accueil et des animations de la Maison de la réserve naturelle
- Aurélie Deluermoz animatrice nature de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (0,5 ETP pour les animations en périodes de vacances)
- Morgane Muffat, volontaire en service civique sur la sensibilisation jusqu'en septembre 2019.

Coordination et appui scientifique ou technique :

- Cécile Georget, responsable du service RN74 ;
- Julien Heuret, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 ;
- Christelle Bakhache, chargé de projets « sport de nature » ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson, chargé de mission scientifique ; Ilaria Pozzi, chargée d'étude « expertise naturaliste flore » ; Ilka Champly, chargée de projets « faune » ;
- Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de mission « éducation à l'environnement ».

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, Foncier.

Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 2 CDI,
- 1 CDD,
- une volontaire en Service Civique du 15 janvier au 02 octobre 2019.



Christelle Bakhache, Julien Heuret, Lucie Rousselot, Aurélie Deluermoz, Emmanuelle Sana de gauche à droite.

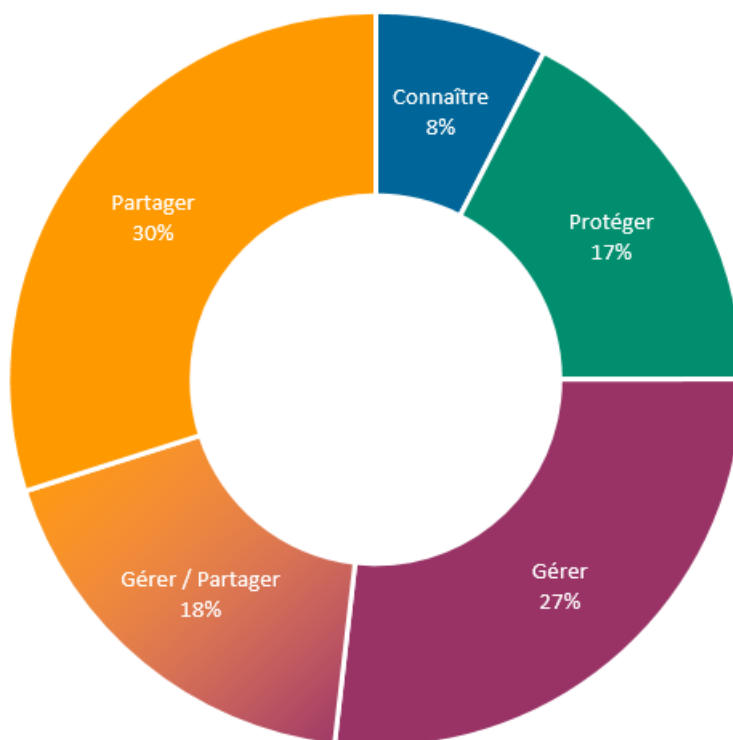
Crédit : Luc Terraz



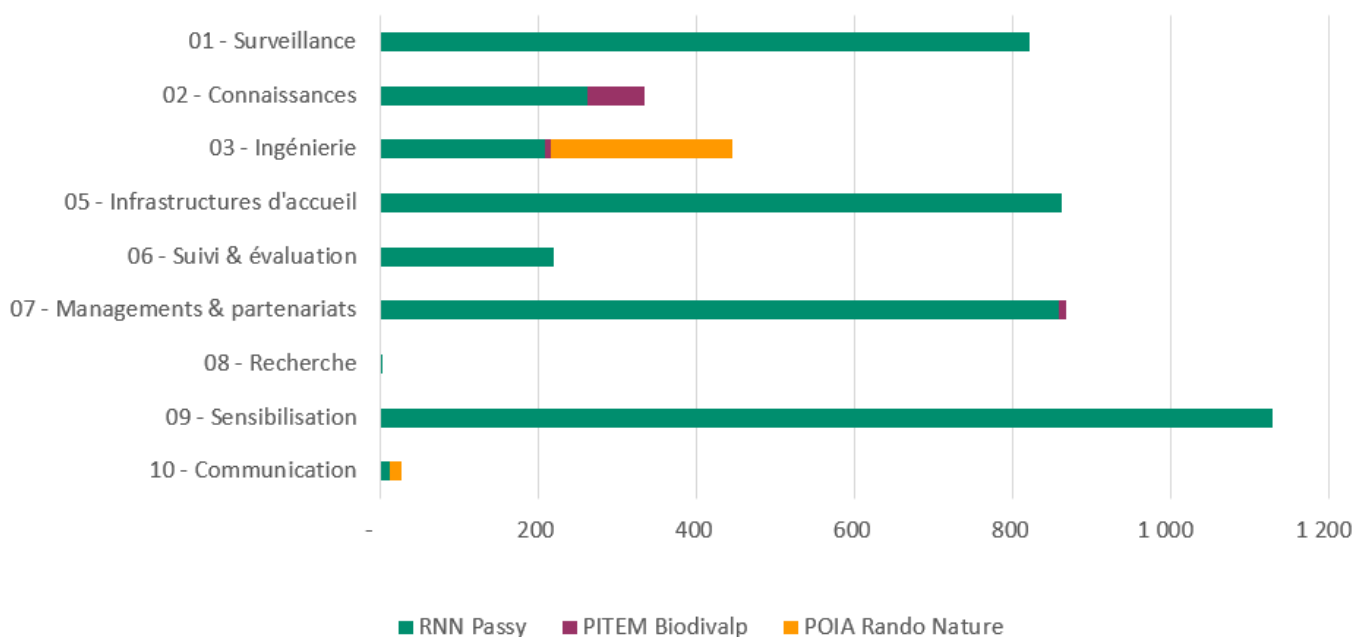
Missions réalisées et temps affecté

Le CEN74, gestionnaire de la réserve naturelle, mobilise son équipe pour mener à bien les missions présentées dans ce rapport d'activités. **L'équivalent de 2,99 ETP ont été mobilisés en 2019 sur la réserve naturelle de Passy.**

Temps passé par mission fondamentale



Temps passé par projet (en heures) et par type d'activité



BUDGET

Pour mettre en œuvre le programme d'actions prévu par le plan de gestion et validé par le Comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général et agréée par l'Etat et la Région AURA. A ce titre, il peut solliciter des financements publics par exemple auprès des collectivités locales.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'Etat et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétique ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tous supports nécessaires pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Le budget est présenté selon ces missions, numérotées de 1 à 10 pour plus de facilité (1 étant la surveillance, 10 la communication).

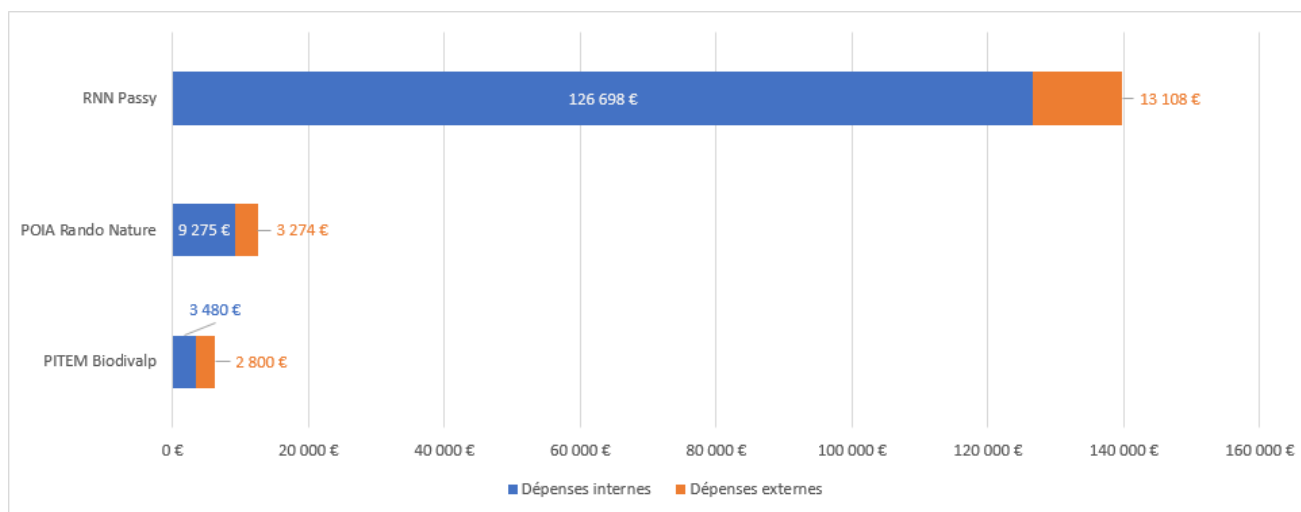
Quelques points de compréhension pour le budget 2019

L'année 2019 a été marquée par plusieurs actualités ayant un effet direct sur le budget réalisé en 2019 :

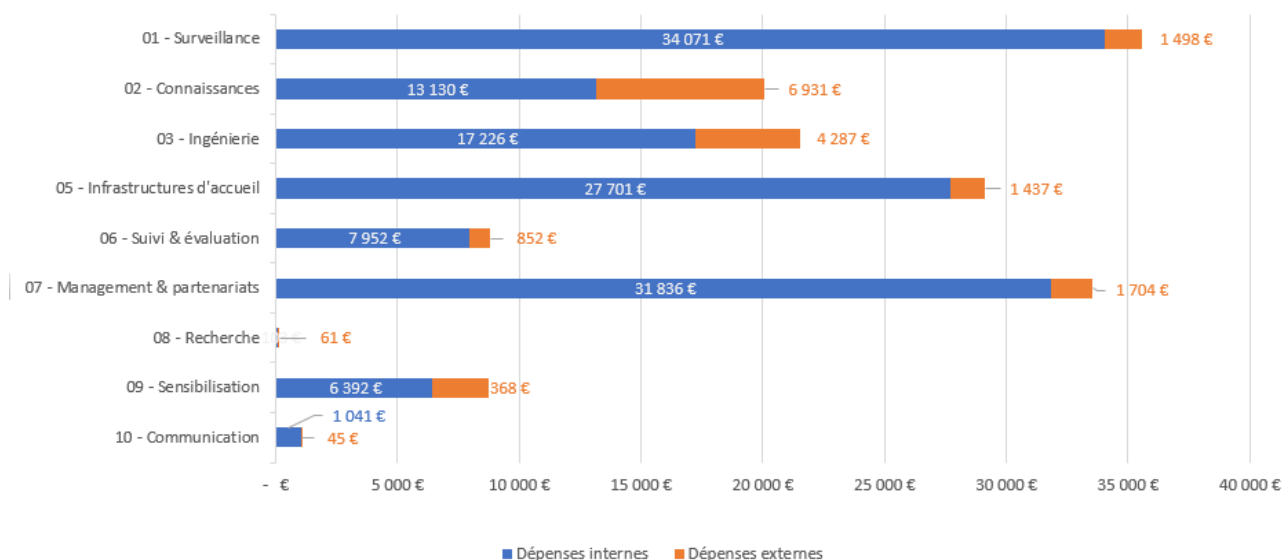
- Des mouvements de personnel au sein de l'équipe du gestionnaire : le départ de la conservatrice adjointe (0,4 ETP) fin 2018 a généré une vacance de poste de plusieurs mois. Le poste a évolué vers un poste de 50 % conservatrice / 50 % chargée du projet Rando Nature, pourvu fin août 2019 ;
- Le lancement des projets européens « Rando Nature », qui concerne pour moitié la réserve naturelle de Passy et pour moitié celle des Contamines-Montjoie, et « Biodivalp » qui concerne pour environ 25 % la réserve naturelle de Passy ;
- La signature du Contrat de Territoire ENS du Pays du Mont-Blanc, apportant un soutien significatif du Département de Haute-Savoie aux actions de la réserve naturelle de Passy.

Budget réalisé en 2019 Σ dépenses = 158 634 € TTC

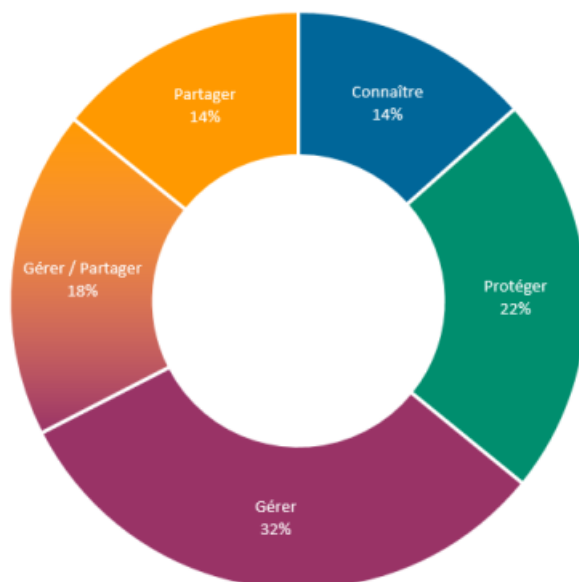
Répartition des dépenses par projet



Répartition des dépenses par item de la convention de gestion

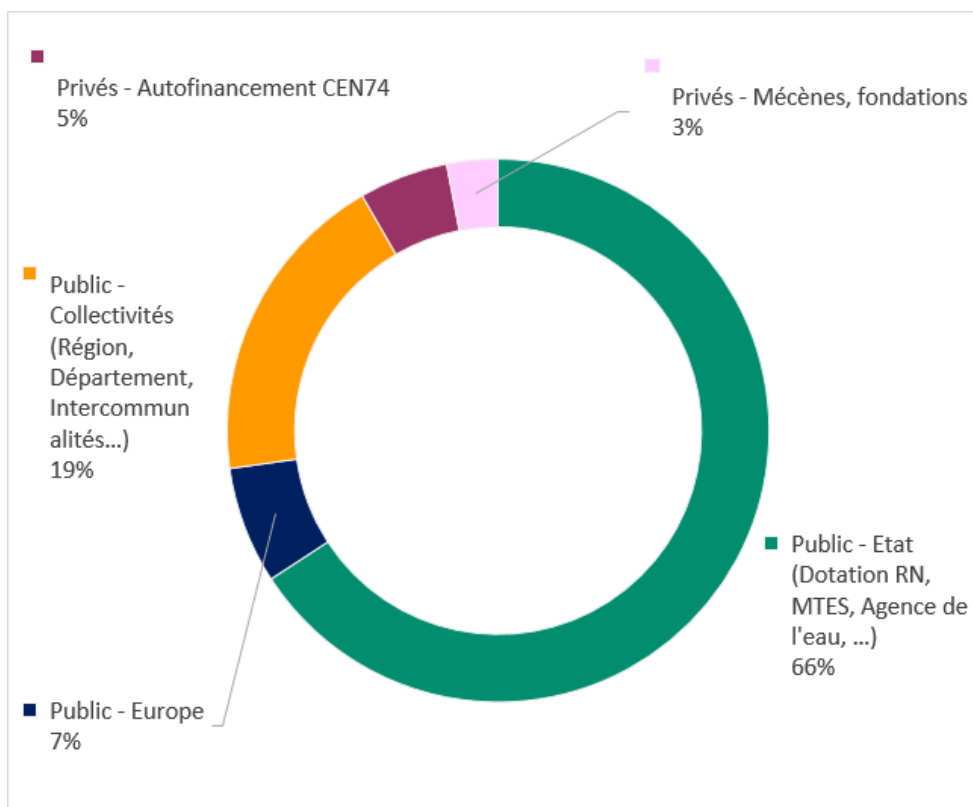


Répartition des dépenses par mission fondamentale

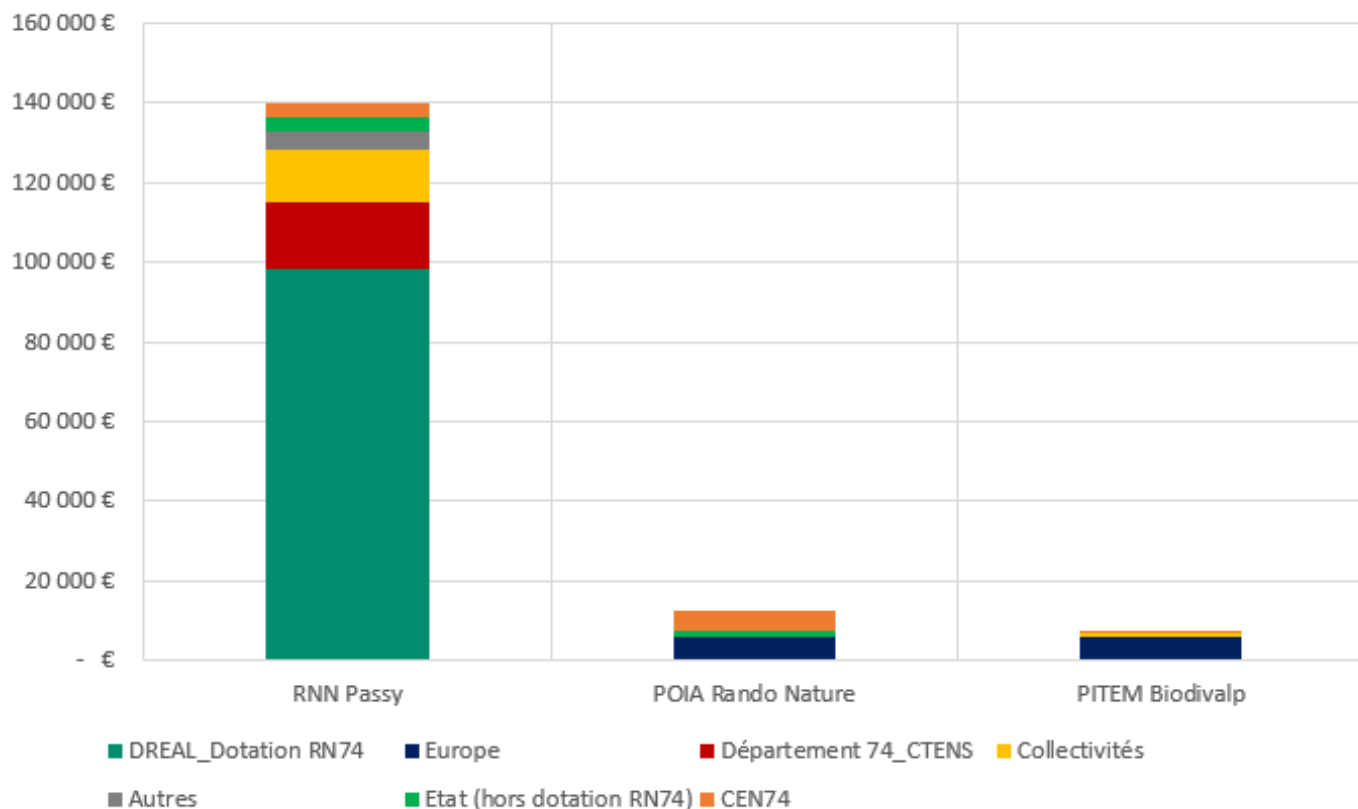


Budget réalisé en 2019 Σ recettes = 158 634 € TTC

D'où viennent nos ressources ?

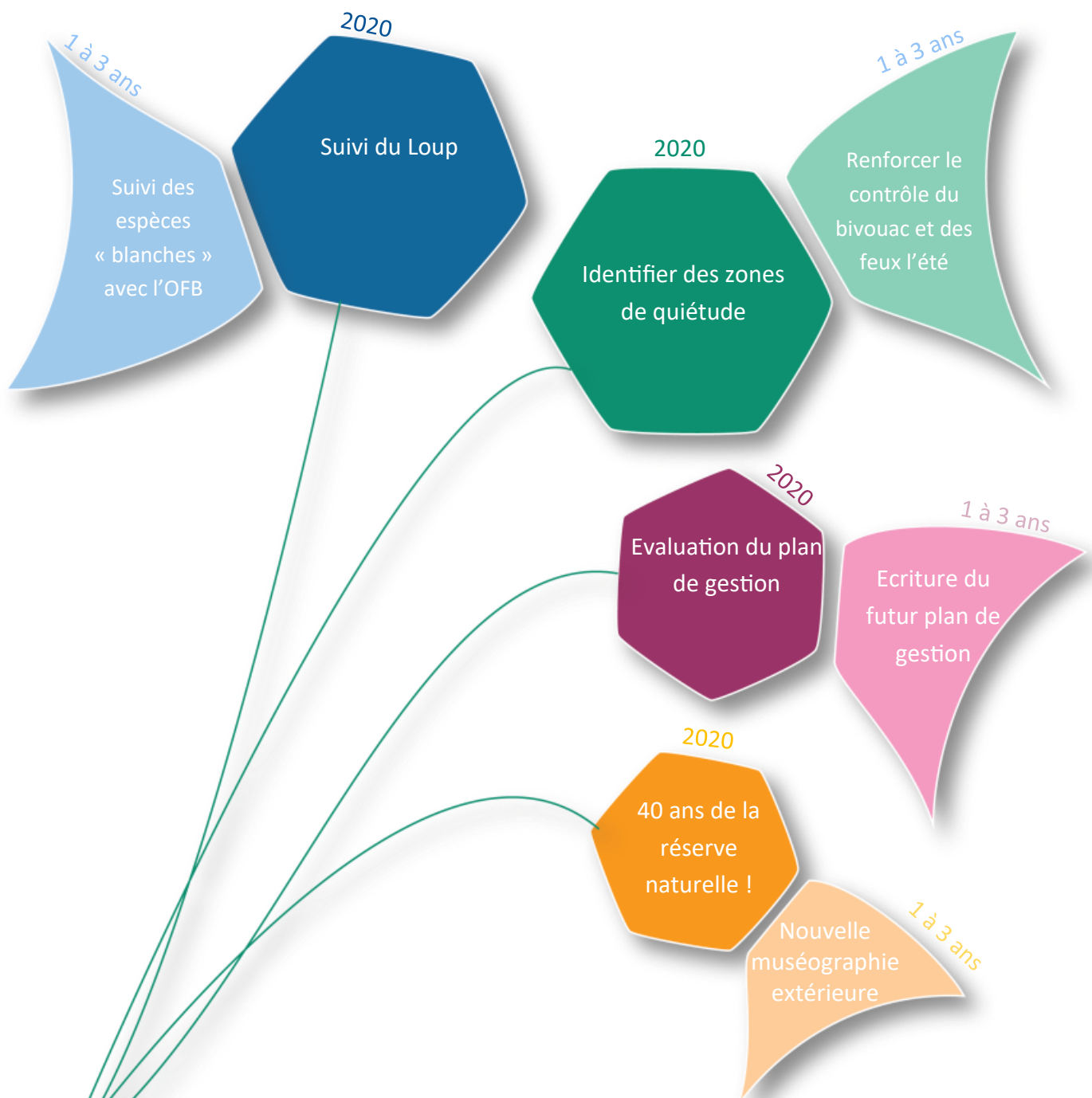


Répartition des ressources par projet



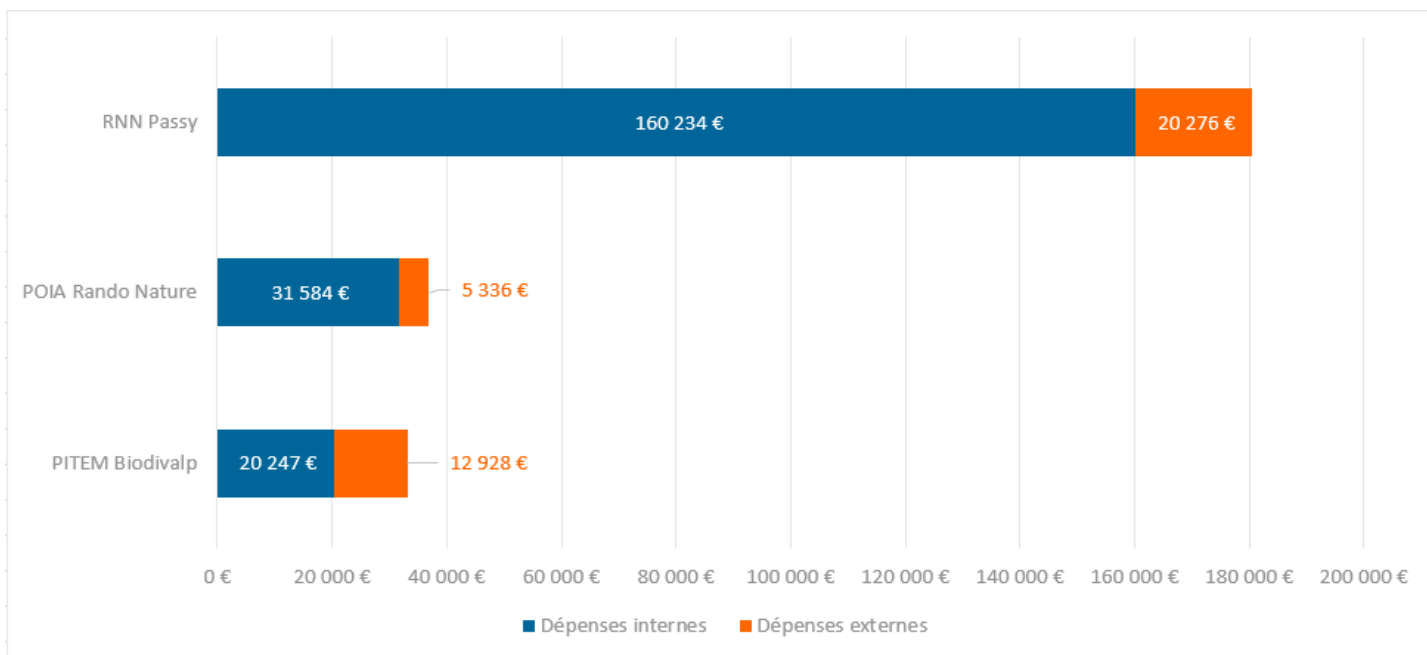
PERSPECTIVES

En 2020, l'évaluation du plan de gestion de la réserve naturelle ainsi que l'ébauche du futur document qui le remplacera mobilisera l'équipe et les partenaires territoriaux. La mise en œuvre de plusieurs actions du Contrat de Territoire ENS Pays du Mont-Blanc sera également au programme avec des opérations de suivis scientifiques, des animations nature ainsi que l'identification de zones de quiétude. Anticiper l'arrivée possible du Loup sur le territoire en accompagnant les éleveurs est également un enjeu émergent.

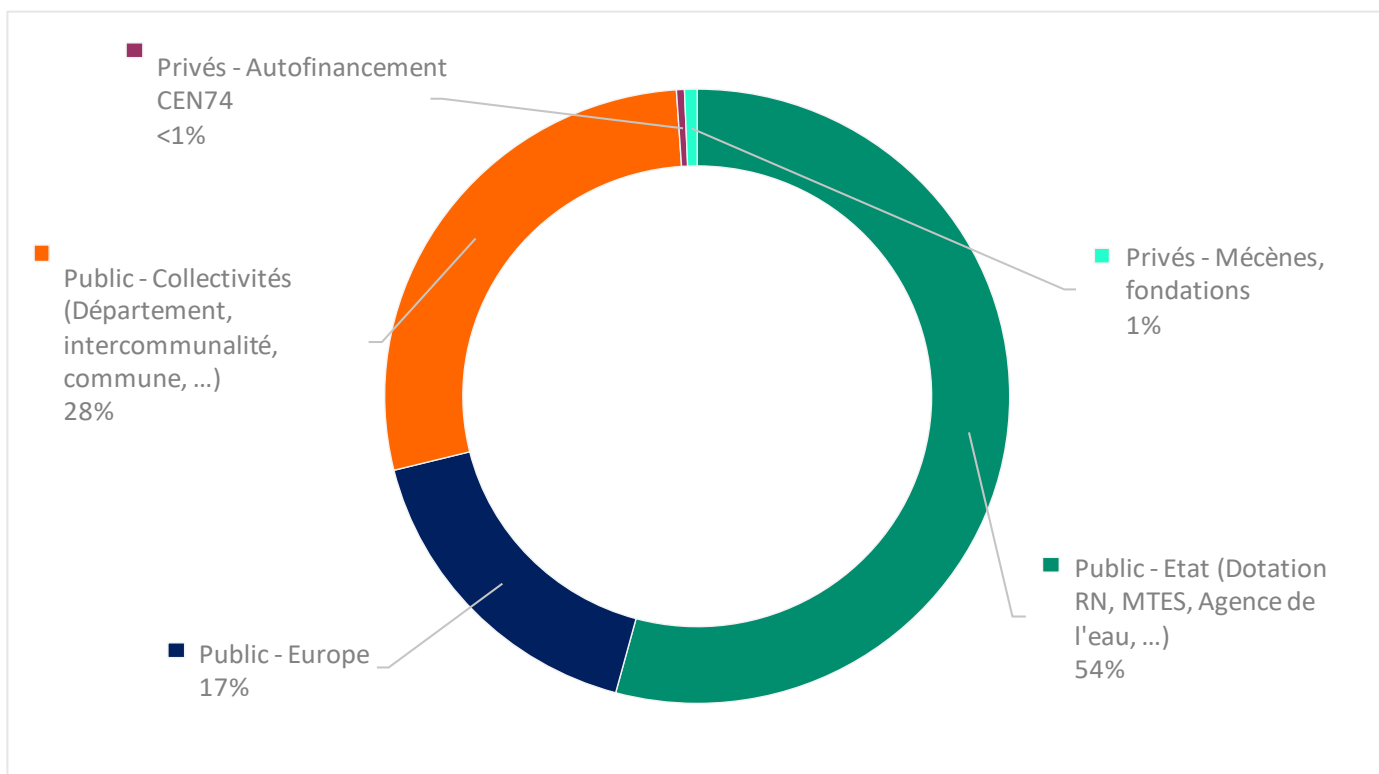


Perspectives budgétaires 2020

Dépenses prévisionnelles : Σ dépenses = 250 605 € TTC



Origine des ressources



PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Avec le soutien de :



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau des aires protégées de l'arc Alpin (ALPARC)
- Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)
- Réseau d'éducation à l'environnement du Pays du Mont-Blanc



Annexes

Liste des annexes

- **Annexe 1** : Tableau de suivi de la mise en œuvre du plan de gestion—Année 2019
- **Annexe 2** : Tableau récapitulatif des infractions constatées de 2016 à 2019
- **Annexe 3** : Tableau des autorisations administratives instruites et accordées en 2019
- **Annexe 4** : Tableau des ETP affectés à la réserve naturelle de Passy en 2019
- **Annexe 5** : Organigramme du CEN74—gestionnaire de la réserve naturelle de Passy
- **Annexe 6** : Tableau de synthèse du budget réalisé en 2019
- **Annexe 7** : Tableau de synthèse du budget prévisionnel en 2020

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens



Publication

Rédaction : Cécile Georget, Julien Heuret,
Lucie Rousselot, Pascale Tranchant,
Emmanuelle Sana

Mise en page et édition : Cécile Georget

Crédits photographiques : page de garde et
pages maîtres - CEN74 - Julien Heuret, Lucie
Rousselot, Geoffrey Garcel

Ne pas jeter sur la voie publique

ASTERS - CEN74 ■

84 route du Viéran—Pringy - 74370 Annecy ■

www.cen-haute-savoie.org ■

